

CCAS DE BOISSEUIL

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE BOISSEUIL (Haute-Vienne)

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 7

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 novembre le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Philippe JANICOT

Date de convocation du Conseil d'Administration : 03 novembre 2025

PRESENTS : Annick BOURGEOIS, Eliane BRAILLON, Martine ASTIER, Serge RENAT, Marie-Christine DESCHAMPS, Joël LARROQUE

EXCUSÉS : Philippe JANICOT, Dominique PEYROT

Secrétaire de séance : Annick BOURGEOIS

1. Demande d'aide financière

Mme la Vice-Présidente présente la demande d'aide financière sollicitée par une administrée domiciliée sur la commune.

L'administrée a été aidée en 2024 à hauteur de 150 € par le CCAS de Boisseuil et pourrait prétendre au maximum à une aide de 150 € pour le paiement d'une dette énergétique.

Il est proposé au conseil d'administration de verser la somme de 150 € à cette administrée.

VOTE 7	POUR 7	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------	---------------	-----------------	---------------------

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de verser l'aide financière de 150 €.

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Président,
Philippe JANICOT

